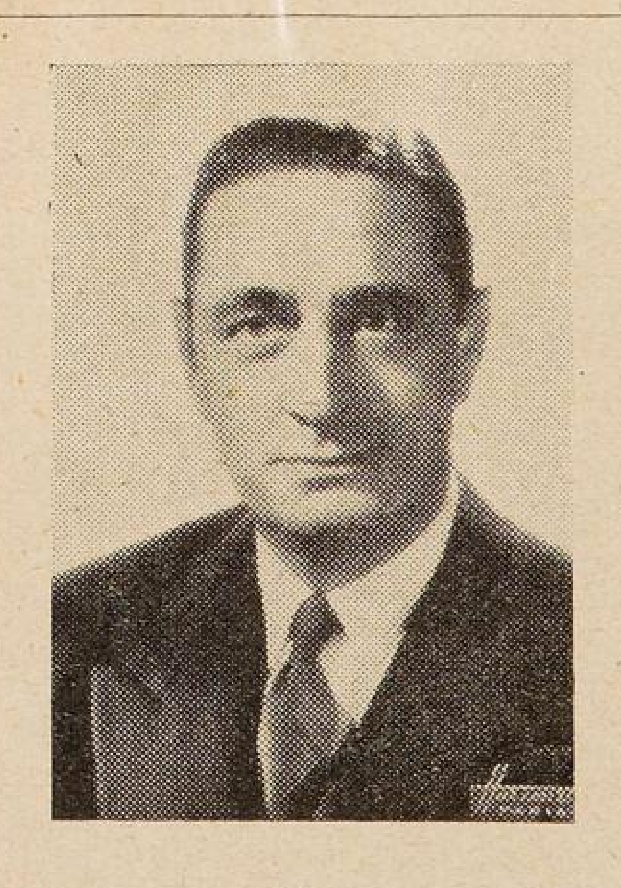
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ — DÉPARTEMENT DE L'AIN



Elections Législatives du 23 Novembre 1958

2e Circonscription BELLEY-GEX-NANTUA

Candidat d'Union des Indépendants et Paysans d'Action Sociale

Marcel ANTHONIOZ

Député Sortant
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS,

En 1951, puis en 1956, vous m'avez confié le soin de vous représenter à l'Assemblée Nationale. Appréciant cet honneur, je me suis efforcé de mériter ce témoignage de confiance et d'estime et de faire face à la lourde tâche qui m'incombait.

Durant près de huit années, au sein d'un Parlement lié aux vicissitudes et aux faiblesses d'une Constitution inadaptée aux impératifs d'une grande démocratie moderne, j'ai cherché, en toutes occasions, à traduire les sentiments de ceux qui m'avaient mandaté, m'attachant sans relâche à l'aspect pratique et constructif des problèmes de l'heure.

De nombreux témoignages confirment ma chance d'avoir su, en cette délicate mission, conserver estime et confiance, et m'apportent de précieux encouragements au moment où les circonstances me conduisent à solliciter, une nouvelle fois, vos suffrages.

Je le fais aujourd'hui, accompagné, comme prévu aux termes de l'actuelle Loi électorale, par mon excellent Ami, M. Michel CARRIER, Conseiller Général du Canton de Brénod, cultivateur exploitant, homme de cœur et de grandes qualités, unanimement apprécié, et particulièrement au fait des problèmes qui, en tous domaines, se présentent à notre jugement.

Après des heures d'inquiétude et d'angoisse, une immense espérance est née, permettant à la France d'envisager l'avenir avec sérénité et confiance.

Dans le trouble de moments difficiles, au seuil des pires menaces, le Parlement Français, dans un sursaut de réflexion et de bon sens, le Pays à peu près unanime, l'un et l'autre écoutant la grande sagesse et le message angoissé du Président René Coty, faisaient appel à celui dont le destin exceptionnel avait déjà permis à la France, il y a 18 ans, de lutter victorieusement.

Depuis six mois déjà, le Général de Gaulle a en mains la destinée de notre Patrie.

Une première étape a été franchie. La France, par la voix du Chef de son Gouvernement, a défini, face au monde, sa position, ses intentions et ses souhaits à l'égard du règlement rapide du douloureux conflit d'Algérie. Nos adversaires en ce domaine sont confondus par la noblesse du ton et l'objectivité des décisions prises, leur silence est l'aveu de leur mauvaise conscience. Le discours de Constantine constitue la véritable charte de la Communauté Franco-Algérienne, il fait écho au discours de Brazzaville qui, lui, détermine les bases de la Communauté Franco-Africaine.

La France s'est, dans le même moment, donnée une nouvelle Constitution. Apportant clarté et autorité, celle-ci permettra d'éviter les erreurs issues de la Constitution de 1946, condamnant ainsi l'instabilité gouvernementale, douloureuse image de la IVme République. Elle détermine à chacun son rôle et sa mission, conférant au Président de la République toute l'autorité que réclament les lourdes responsabilités du Chef de l'Etat.

Ainsi la France peut-elle entreprendre cette œuvre de rénovation à laquelle nous nous devons de participer avec cœur et conviction.

Des institutions nouvelles, l'Assemblée Nationale sera la première. Elle se doit d'être représentative du sentiment unanime du Peuple Français qui, le 28 Septembre dernier, a, dans un élan extraordinaire, témoigné de son désir de reconstruire sur des bases nouvelles et solides, l'avenir de notre Pays. Le 23 Novembre, vous aurez à désigner les Membres de cette nouvelle Assemblée.

Je vous ai dit mes sentiments sur l'œuvre entreprise par le Général de Gaulle et son Gouvernement ; mon désir ardent, si vous m'en confiez la mission, est de l'aider et de permettre à la France de retrouver tout son équilibre, sa paix intérieure et son prestige de Grande Nation, afin qu'avec une autorité retrouvée, notre Pays puisse participer heureusement à l'indispensable Construction Européenne et à l'organisation pacifique du Monde.

C'est en cet esprit que je me présente à vous, me recommandant du rôle tenu par la grande Formation politique à laquelle j'ai l'honneur d'appartenir, l'Union des Indépendants et Paysans, qui, sous la présidence de notre Ami, le Président Antoine Pinay, a su, en toutes circonstances, avec patriotisme et grand civisme, œuvrer à la défense des libertés républicaines, travailler sans relâche à la recherche de la paix sociale et à l'amélioration de la condition humaine.

T.S.V.P.

Les Indépendants et Paysans ont, au cours des années difficiles que nous venons de traverser, donné la preuve de leur sang-froid, de leur discernement à l'égard des grands problèmes qui se posent à la Nation.

Soucieux au premier chef de la stabilité de la monnaie et du maintien du pouvoir d'achat, hors lesquels il n'y a qu'inflation et insécurité et pas de construction économique valable, ils ont, sans cesse, demandé à ce que l'Etat ajuste ses dépenses à ses moyens, ceci, tout en réservant à l'expansion économique indispensable à la vie d'un grand Pays, tout l'effort qu'elle réclame.

Le Président Antoine Pinay a, par son expérience à la tête du Gouvernement de la République, en 1952, fait la preuve de la sagesse et de l'efficience des principes avec lesquels on ne peut transgresser sans être menacé des pires conséquences. C'est en ce sens que doit s'orienter la politique économique nationale, répondant ainsi à la volonté des Français, soucieux de s'exprimer, en toute liberté, selon leur initiative, et face à leurs responsabilités.

Dirigisme et collectivisme sont des conceptions économiques que ne peuvent se permettre que des Etats riches, ils entretiennent, en effet, une dangereuse illusion et prétendent à « l'Etat Providence », profitable à quelques privilégiés peut-être, mais ruineux pour l'ensemble et catastrophique pour le Pays.

Nous ne voulons plus de nationalisations, d'interventions nouvelles de l'Etat dans la gestion d'affaires commerciales, industrielles ou autres. Nous ne voulons plus de ce para-commercialisme qu'entretiennent et développent de prétendus Organismes sociaux.

Nous sommes opposés à un protectionnisme qui fausse les données et les bases du problème économique français. Chacun doit se trouver face à ses obligations, à ses charges, mais dans la justice et l'équité. Egalité fiscale et justice sociale doivent prendre leur sens réel et trouver toute leur application.

Seule une œuvre de salubrité économique apportera le redressement attendu et permettra au Gouvernement de faire face aux tâches qui s'imposent à lui. C'est alors qu'il pourra poursuivre l'action que réclament : la défense et l'organisation de notre production agricole, la modernisation de l'exploitation familiale, l'aménagement de l'artisanat et de la formation professionnelle l'effort en faveur de la construction et des investissements que demandent les grands travaux à l'origine de toute expansion.

A cette condition seulement, il sera possible à notre Pays de s'attacher à l'action profonde, indispensable à la sauvegarde de la Famille, à l'avenir de notre Jeunesse, à son éducation laissée au libre choix des parents, et à l'affirmation d'une véritable Justice sociale.

En un mot, notre équilibre financier, celui de notre balance des comptes, peuvent seuls permettre à l'Etat de remplir efficacement son rôle.

Le Président Pinay est attaché à une telle politique, nous souhaitons qu'il lui soit possible de la poursuivre avec bonheur ; de sa réussite découlent les chances de la France au moment où elle aborde le Marché Commun et tous les problèmes qui se présentent à une Nation qui se doit de travailler à son expansion, source de vie et d'espérance.

C'est à cette tâche à laquelle je souhaite pour ma part m'associer.

M'adressant directement à vous, Electrices et Electeurs du Bugey, du Valromey, de la Michaille et du Pays de Gex, je tiens à vous redire combien je suis près de vous, de vos problèmes que je connais bien, pour les vivre, je puis dire quotidiennement, depuis près de 14 années que m'a été confié, en ce Département, mon premier mandat de Conseiller Général.

Vous connaissez ma conception d'une tâche qui honore celui auquel elle est confiée et qui constitue pour lui ces obligations passionnantes auxquelles, pour ma part, j'ai été et je demeure profondément heureux de répondre, en toutes circonstances, avec le seul souci d'aider et de servir.

La Loi électorale nouvelle, en répondant à notre souhait, nous rapproche et facilite la tâche de l'Elu vis-à-vis de ses mandants. Si j'ai l'honneur d'être à nouveau votre représentant, je puis vous assurer de mon attachement à cette Région où je suis né et dont le particularisme et les aspirations ont toujours été l'objet de mes constantes préoccupations.

Mon action passée et présente, certaines réalisations auxquelles j'ai eu le privilège d'associer mon nom : Percement du Tunnel du Mont-Blanc, transformation et aménagement des itinéraires prévus, au travers du Bugey, de la Michaille et du Pays de Gex, internationalisation de l'Aérodrome de Genève, expansion touristique et industrielle du Département, défense de la forêt française et des activités qui en dépendent, témoignent de mon souci de travailler sans cesse et avec efficacité, pour la réalisation de nos projets régionaux et en faveur de l'intérêt général.

Je me suis toujours efforcé de le faire dans le respect des libertés de chacun, de toutes les libertés, considérant celles-ci comme étant le bien suprême de l'homme.

Ayant personnellement de lourdes responsabilités sur le plan professionnel, je connais les difficultés et les soucis de tous ceux qui, chaque jour, se heurtent aux exigences d'une vie souvent sévère ; il n'y a pas de problèmes qui ne comportent solutions, pas de situations qui ne peuvent recevoir conclusions. Il faut, pour y parvenir, honnêteté et persévérance et apporter à de telles causes tout son dévouement, son enthousiasme et son cœur.

Si vous estimez que l'action que, jusqu'à ce jour, j'ai menée, atteste de semblables sentiments et justifie votre confiance, je recevrai avec reconnaissance l'hommage de vos suffrages et, en vous remerciant profondément par avance, je vous assure, Electrices et Electeurs de la Circonscription de Belley-Gex-Nantua, de mon ardent désir d'œuvrer pour la réussite d'une grande espérance pour la défense de la République, afin d'assurer à la France un avenir meilleur dans la prospérité et la Paix.

Remplaçant éventuel :

Michel CARRIER

Cultivateur Exploitant
Conseiller Général du Canton de Brénod.

Marcel ANTHONIOZ

Hôtelier
Député Sortant
Conseiller Général du Canton de Gex
Vice-Président du Conseil Général
Maire de Divonne-les-Bains
Président de l'Office Départemental du Tourisme
Membre du Conseil Supérieur du Tourisme.

IMP. MICHAUX - BELLEGARDE